



Dénoncer quelqu'un qui loue au black ?

Par **Avenger**, le **29/05/2015 à 22:27**

Bonjour, rnrnEn parcourant le forum j'ai lu BCR brigade contrôle et recherche pas est ce vraiment eux que je dois contacter?rnrnJe vous explique.rnUne de mes collègues étrangère mais en règle, m'annonce que son frère qui lui n'est pas en règle paie un loyer au black. Il logeait dans un moins de 9m² pour 400€/mois payé en espèce.rnBon ok c'est des détails.rnIl a donné 400€ de caution. Au moment de partir avec préavis oral, la gardienne lui réclame 50€ de ménage. Lui demande de boucher les 4 trous ce qu'il fait. rnIl dit ok pour 350€ et ne lui donne 200€ en l'insultant le menaçant d'appeler la police pour le faire partir.rnIl y a logé pendant près d'un an.rnrnMa question est donc comment dénoncer cette propriétaire malveillante en association avec la gardienne (elle 2 récupèrent l'espèce mensuellement) rnrnAlors certaines personnes vont dire c'est pas mes oignons, que le type n'est pas en règle, mais je trouve juste injuste que des propriétaires profitent de sans papiers pour d'une s'enrichir en leur donnant des logements non conforme, de 2 en plus leur extorquer de l'argent de caution???rnrnQue faire? Cela se passe en IDF plus précisément dans le 92.rnrnMerci de vos renseignements, par contre c'est une adresse avec 6 chambres de bonne et la gardienne et proprio son rodés car elles ne donnent que leurs prénoms.rnrnLa proprio avait dis "s'il y a un contrôle tu dis que je te loge gratuitement". "Je ne veux pas de chèque à cause du fisc."rnrnVoilà, rnrnMerci d'avoir tout lu.

Par **Tisuisse**, le **30/05/2015 à 08:25**

Bonjour,rnrnC'est simple, contacter la Brigade Financière à la Préfecture de Paris, et les associations d'aide aux étrangers, elles feront le nécessaire.